

VŒU

Vœu pour le soutien à Salah Hamouri, prisonnier franco-palestinien

LE CONSEIL,

présenté par le Groupe Front de Gauche au nom de la majorité municipale

ADOPTE le vœu suivant :

Par 35 voix pour et 10 abstentions

La Ville d'Ivry, messagère de la Paix, est engagée depuis plusieurs années dans des coopérations internationales, des actions de solidarité, pour la défense des droits de l'Homme, l'autodétermination des peuples et pour une paix juste et durable dans le monde.

Dans ce cadre, notre Ville développe des actions de coopération avec la Ville palestinienne de Jifna et le camp de Jalazone, dont les habitants sont très durement éprouvés par la politique de colonisation que le gouvernement israélien poursuit sans relâche. Comme ailleurs en Palestine, les atteintes aux droits de l'homme y sont régulièrement commises par les autorités israéliennes. Les résolutions de l'Organisation des Nations Unies, les rapports des ONG de défense des droits de l'Homme, et les témoignages de nos partenaires palestiniens en attestent.

L'emprisonnement de masse, y compris des mineurs, fait partie de ces atteintes aux droits de l'homme. Sa mise en œuvre peut frapper de façon arbitraire ou viser plus spécifiquement celles et ceux qui prennent position pour les droits des Palestiniens, voire celles et ceux qui souhaitent créer les conditions d'une paix juste et durable ainsi que leurs familles.

Dans le cadre de sa politique d'ouverture à l'international, de promotion de la Paix et de solidarité envers les partenaires de ses actions de coopérations, la Ville d'Ivry a décidé en 2009 de nommer citoyen d'honneur Marwan Barghouti, militant pour la Paix entre Israël et la Palestine, député, emprisonné depuis 2002.

Le 23 août dernier, Salah Hamouri, jeune avocat franco-palestinien, a été arrêté arbitrairement, en pleine nuit, sans motif. Il a d'abord fait l'objet d'une décision de détention administrative de 6 mois, avant qu'un juge ne décide qu'il devrait finalement purger les trois derniers mois qu'il lui restait à effectuer avant sa libération le 18 décembre 2011.

Salah Hamouri a déjà perdu sept années de sa vie de 2005 à 2011 dans les prisons israéliennes par la décision d'un tribunal militaire sans qu'aucune charge ne puisse être établie contre ce jeune homme. Cet acharnement de la part des autorités israéliennes à son encontre nourrit un sentiment d'injustice très fort, et ne fait que repousser les chances d'un processus de paix juste et durable au Proche-Orient.

L'incompréhension est réelle parmi les Ivryens engagés pour la Paix (Comité de Jumelage, AFPS, MJCF, BDS Ivry), ainsi que les jeunes Ivryens qui créent des liens d'amitiés à l'occasion des échanges lors des séjours d'été.

Le Maire d'Ivry a interpellé le Président de la République par un courrier afin qu'il exprime sans hésitation et sans délai les protestations les plus vives face au traitement inacceptable subi par notre compatriote, et que toutes les démarches soient engagées au plus vite auprès d'Israël pour obtenir la libération de Salah Hamouri.

C'est pourquoi le Conseil municipal d'Ivry :

- **affirme son soutien à la démarche citoyenne visant à la libération de notre compatriote,**
- **rejoint par la voix de son Maire le Comité de soutien « Liberté pour Salah Hamouri »,**
- **s'engage à devenir ville hôte de ce Comité de soutien,**
- **décide d'afficher le portrait de Salah Hamouri sur le fronton de l'Hôtel de Ville.**

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 26 SEPTEMBRE 2017

RECU EN PREFECTURE

LE 26 SEPTEMBRE 2017

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 SEPTEMBRE 2017